  ****  

***Agréé Jeunesse & Sports n° 54 S 1840***

***N° Siret : 490 077 385 00014***

**LICENCE 2025 \* *le club fonctionne en année civile***

NOM : ……………………………………………PRENOM : ………………………………

DATE de NAISSANCE : ………………………….

ADRESSE : ……………………………………………………………………………….

CODE POSTAL : ………………VILLE : …………………………………………………

N° de TELEPHONE : ……………………………………………………………………….

**ADRESSE e-mail** : ……………………………………………………………………………

PROFESSION : ………………………………………………………………………………

ADULTE : né en 2004 et avant JEUNE : né en 2005 et 2006 + étudiant

TOTAL : 125,00 € TOTAL : 105,00 €

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

JEUNE : né(e) en 2007-2008-2009-2010 JEUNE : né(e) en 2011 et après

TOTAL : 75,00 € TOTAL : 65,00 €

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FAMILLE :

TOTAL : 250,00 €

*LICENCE DIRIGEANT : 10,00 € (pas de compétition)*

**Chèque à l’ordre du SOL**

**CERTIFICAT MEDICAL**

**Nouvelle licence**

Date de délivrance du certificat médical conforme de moins d’1 an = (jj/mm/aaaa) =

**Renouvellement de licence**

1. Soit j’atteste sur l’honneur : NOM – Prénom =

(Du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs) avoir répondu NON à toutes les questions du

Questionnaire de santé « QS‐SPORT » - Cerfa N°15699\*01.

Date de délivrance du certificat médical initial = (jj/mm/aaaa) =

2. Soit la date de délivrance du certificat médical conforme de moins d’1 an (jj/mm/aaaa) =

**Date et signature du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs :**

*Articles L. 231‐2 à L. 231‐2‐3 et aux articles D. 231‐1‐1 à D. 231‐1‐5 du code du Sport*

***L’obtention de la licence***

*L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre‐indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre‐indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.*

***Le renouvellement de la licence***

*Le renouvellement d’une licence s’entend comme la délivrance d’une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. Fréquence de présentation d’un certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition » et les licences qui n’ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives. La présentation d’un certificat médical d’absence de contre‐indication est exigée tous les trois ans, c’est‐à‐dire lors d’un renouvellement de licence sur trois.*

***Le questionnaire de santé***

*Lorsqu’un certificat médical n’est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs) renseigne le questionnaire de santé intitulé « QS‐SPORT » Cerfa n°15699\*01*

*Le QS‐SPORT ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS‐SPORT. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l’absence de contre‐indication pour obtenir le renouvellement de la licence.*

**LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont

Destinées au secrétariat de l’association ainsi qu’au secrétariat de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au

Secrétariat de l’association. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, pourront être cédées à des partenaires de la Fédération Française de Course d’Orientation et à eux seuls.

**Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher : □**

**DROIT A L’IMAGE**

La FFCO se réserve le droit d’utiliser votre image (photo libre de droit) en tant que coureur et ou spectateur, dans le cadre de

la promotion et de la pratique de la course d’orientation, sauf demande exprès de votre part par mail (joignez votre photo en

Pièce jointe) au secrétariat fédéral ([contact@ffcorientation@.fr](mailto:contact@ffcorientation@.fr)).

**Date et signature du licencié** *(date à reporter lors de l'achat)*

Enregistré par *[nom, date et signature]*

*(Des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)*

*Informations sur les différentes licences sur le site FFCO :*

[*http://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/licences/*](http://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/licences/)

**TOUT TITULAIRE D’UNE LICENCE FEDERALE S’ENGAGE A RESPECTER LES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE COURSE D’ORIENTATION**